

4 – Comment François I^{er} contribue-t-il à diffuser la Renaissance en France ?



Au début du XVI^e siècle, François I^{er} est un roi **mécène**. Il invite Léonard de Vinci à vivre en France et protège de nombreux **artistes**. Il fait construire de magnifiques châteaux, comme Chambord, inspirés de la Renaissance italienne. Grâce à lui, les idées et les arts de la Renaissance se diffusent dans tout le royaume.

5 – Comment Henri IV parvient-il à rétablir la paix en France ?



Au XVI^e siècle, les **catholiques** et les **protestants** s'affrontent pendant les **guerres de Religion**. Devenu roi en 1589, Henri IV veut rétablir la paix. En 1598, il signe l'édit de Nantes, qui autorise les protestants à pratiquer leur religion. Cette décision met fin aux guerres de Religion et fait d'Henri IV un roi pacificateur.

6 – Comment Louis XIV affirme-t-il son pouvoir absolu ?



Sous le règne de Louis XIV (1643-1715), la France est une **monarchie absolue** : le roi décide seul des affaires du royaume.

Pour montrer sa puissance, Louis XIV fait construire le château de Versailles. Il y rassemble les nobles, organise de grandes cérémonies et mène une vie très réglée à la Cour. Les femmes de la Cour, comme Madame de Maintenon, participent à la vie de Versailles et certaines conseillent le roi.

La société est une **société d'ordres** composée du clergé, de la **noblesse** et du tiers état, qui rassemble la grande majorité de la population.

- **artiste** : personne qui crée des œuvres d'art.
- **catholique** : chrétien appartenant à l'Église catholique.
- **guerres de Religion** : conflits entre catholiques et protestants au XVI^e siècle.
- **mécène** : personne riche et puissante qui aide financièrement les artistes.
- **monarchie absolue** : régime où le roi détient l'essentiel des pouvoirs.
- **noblesse** : ordre privilégié chargé notamment de servir le roi.
- **protestant** : chrétien issu de la Réforme.
- **société d'ordres** : société divisée en trois groupes : clergé, noblesse et tiers état.